



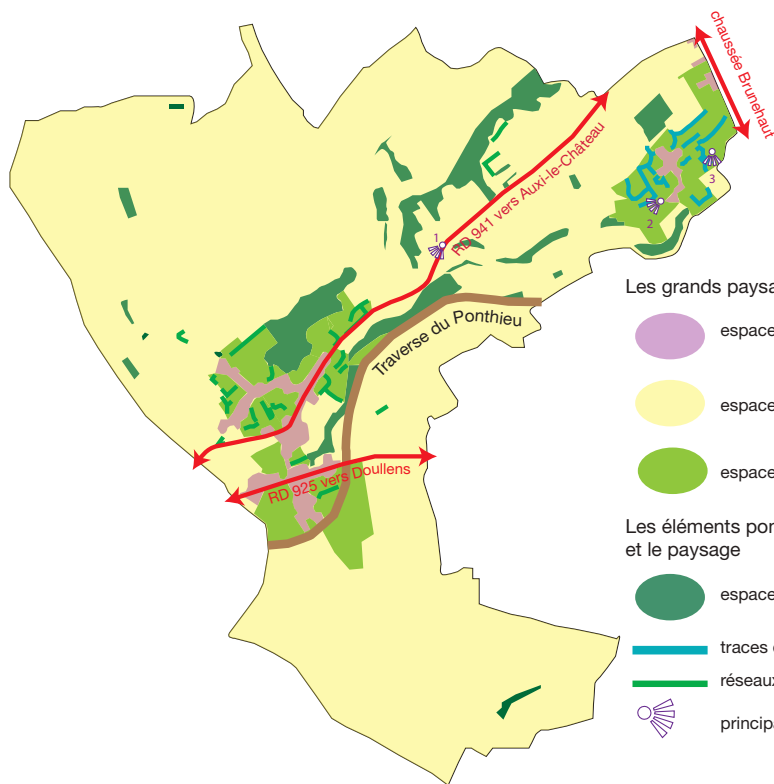
*A*tlas *P*aysager et *P*atrimonial

Ch'live d'images éd pèr ichi






ONEUX





<i>P</i> aysages d'aujourd'hui	p.3-4
<i>E</i> volution des paysages	p.5
<i>P</i> etite histoire	p.6
<i>P</i> atrimoine bâti	p.7
<i>E</i> space public soigné : un cadre de vie agréable pour les habitants	p.8
<i>F</i> iche patrimoniale	p.9-12
<i>P</i> atrimoine agricole	p.13
<i>P</i> atrimoine remarquable	p.13
<i>P</i> atrimoine religieux	p.14
<i>P</i> etit patrimoine	p.15
<i>C</i> ouleurs et matériaux	p.16
<i>L</i> ecture du paysage bâti	p.17
<i>E</i> njeux paysagers et patrimoniaux	p.18
<i>B</i> oîte à outils	p.19



Les grands paysages d'Oneux

-  espace urbanisé : le village et les hameaux
-  espace agricole : les champs
-  espace agricole : les pâtures autour du village

Les éléments ponctuels intéressants pour l'écologie et le paysage

-  espaces boisés
-  traces de l'ancien courtil du Festel
-  réseaux de haies
-  principaux points de vue sur le paysage

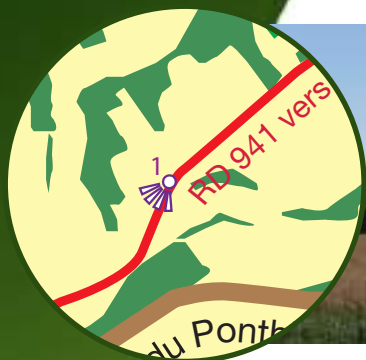


Le plateau agricole

La commune s'inscrit dans le plateau agricole du Ponthieu, caractérisé par de grandes cultures céréalières. Le relief quelque peu escarpé de la vallée du Scardon souligne ce paysage ouvert marqué par la présence de boisements



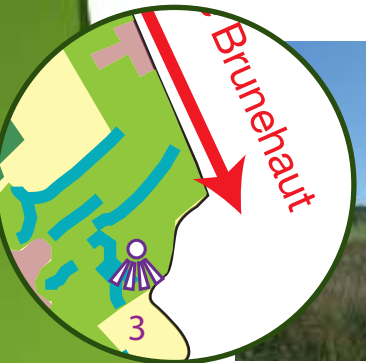
Les prés-bocagers ou pâtures sont encore très présents sur le territoire communal, à la fois autour des hameaux mais également à l'intérieur de ceux-ci formant ainsi des poches de biodiversité nécessaires à la préservation des continuités écologiques de la commune



Vue vers le sud-ouest depuis la route d'Auxi



Vue depuis le Festel vers Oneux



Vue depuis le Festel vers le sud



En 1952, la mosaïque des petites parcelles agricoles est très perceptible. Le réseau de haies autour du village et des hameaux (courtils) ainsi que les vergers sont fortement présents dans le paysage (source IGN)



En 1972, le paysage agricole a évolué au profit de plus grandes parcelles. Les réseaux de haies et les vergers ont diminué, et les traces de l'ancien courtil sont moins perceptibles (source IGN)

Les paysages de la commune ont évolué au gré des activités humaines qui s'y sont développées : agriculture, exploitation de la ressource en bois, urbanisation, loisirs...

Le courtil (jardin) constituait pendant la période médiévale, le seul espace privé où la plantation de haies en fond de parcelles était autorisée. Ces haies arborées avaient de multiples fonctions : protection contre les intempéries, pacage du bétail, bois de chauffage. Ces haies sont venues, jusque dans les années 1950, ceinturer les pâtures et vergers qui entouraient les villages.

Aujourd'hui, les réseaux de haies autour du village et des hameaux ont fortement diminué, seul le hameau du Festel présente des traces témoignant de la présence d'un courtil.

Le parcellaire agricole a continué son évolution depuis les années 1970 vers des tailles de parcelles plus importantes.





▲
Les trois villages sont ici bien visibles.
Pâtures et vergers venaient ceinturer les espaces bâtis
Carte d'Etat-major du 19^e siècle source : IGN

Moyen-Age

« En 830, Louis le Débonnaire donne en fief à l'Abbaye de Saint-Riquier, Oneux et ses dépendances. En 1260, les moines de Saint-Riquier font construire à Oneux un château fort qui est détruit, pour ne plus se relever, en 1524, par les Impériaux et les Anglais ».

Temps Modernes

« Après la révocation de l'Edit de Nantes, les protestants d'Abbeville y font construire en 1686 un temple où ils viennent régulièrement se livrer aux exercices de leur religion ».

(Extrait de la Notice géographique et historique d'Oneux, datant de la fin du 19^e siècle, écrite par M.Demaille, instituteur du village. Archives départementales de la Somme)

« La Seigneurie appartenait à Eustache d'Oneux en 1223, puis à Aléaume d'Oneux en 1240 et enfin à son fils du même nom qui la vendit à l'abbaye de Saint-Riquier en 1274 ».

(Extrait du Ponthieu, de G.Bacquet)

Du côté de la population...

années	1836	1851	1881	1906	1911	1968	1975	1990	1999	2010
nombre d'habitants	619	641	562	473	453	329	332	351	310	382






Source : Archives départementales de la Somme / INSEE

La population du village a diminué entre le milieu du 19^e et du 20^e siècle, diminution conséquente des changements sociétaux (modèles familiaux, mécanisation du monde agricole, exode rural...). Depuis les années 1970, le village connaît une augmentation régulière de sa population malgré la baisse de 1999.

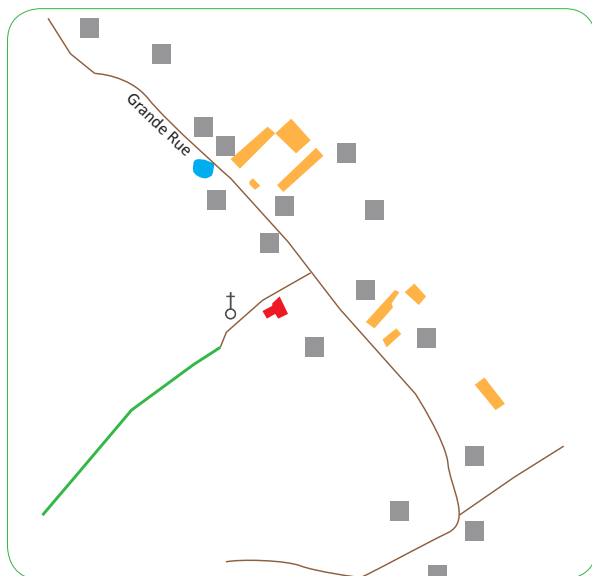
Le village et les hameaux se caractérisent par une implantation aérée du bâti relié par un réseau de rues et de cheminements piétons

— réseau de rues
— cheminements piétons

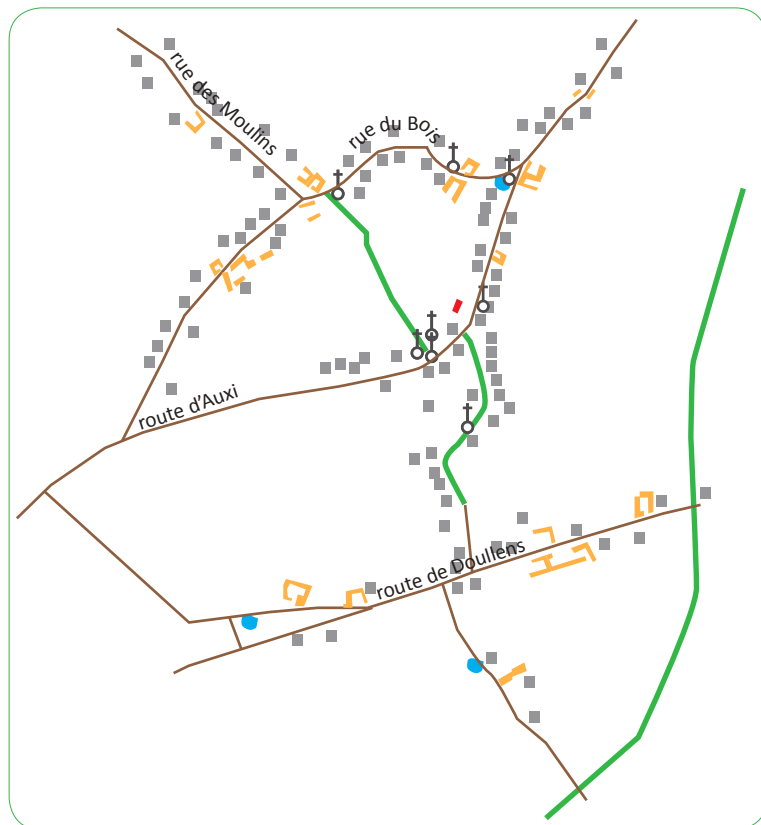
Un patrimoine diversifié

-  patrimoine religieux : églises, chapelle, calvaires
-  patrimoine civil : mairie et anciennes écoles
-  patrimoine agricole : corps de ferme caractéristiques
-  les mares publiques : éléments de la vie quotidienne passée et présent (des puits étaient également présents sur l'espace public et des mares privées dans les cours de ferme)
-  autre bâti

Le Festel



Oneux et Neuville





La commune ne possède pas de place centrale mais plusieurs espaces publics qui confèrent au village un environnement rural de qualité.



Les accotements enherbés concourent à la préservation de l'ambiance rurale du village, Ruelle David



Cheminement piéton reliant la rue Du Bois à l'église



Calvaire devant l'arbre de la Liberté route d'Auxi



La Traverse du Ponthieu

Les mares

Chés mères



Implanté à la confluence des vallées sèches de Neuville, Tillencourt et du Festel, le village d'Oneux occupe les versants sud et ouest à l'abri des vents du plateau.

Dans chacun de ses hameaux il existe l'emplacement d'une mare dont les usages sont appelés à évoluer.



La mare du Festel est située à flan de coteau, sa structure maçonnée avec un accès au niveau de la rue laisse supposer une fonction d'abreuvoir. Sa caractéristique est la hauteur du mur de soutènement qui rattrape le niveau haut de la topographie naturelle. Un système de poulie encore en place montre une fonction d'arrosage, voire de défense incendie du hameau. Son traitement enherbé avec quelques touffes de végétaux caractéristiques des zones humides en fait un espace sans fonction particulière mais qui conserve une certaine poésie de la mémoire du lieu. En cas de fortes précipitations cet espace fait office de canalisateur du surplus d'eau. La maçonnerie a été restaurée par le biais d'un chantier d'insertion en 1995 - 1996.



La mare de Neuville est bien entretenue et étanchée, elle est toujours en eau et donc entourée de clôtures réglementaires bien intégrées dans l'environnement : muret maçonné doublé de haies taillées. La présence non loin d'un peuplier peut être à l'origine de l'aspect trouble de l'eau, les feuilles de peupliers étant difficiles à décomposer. La forme naturelle en demi-lune de la mare accompagne la topographie, c'est typiquement une mare de récupération des eaux pluviales dans une topographie accentuée. Un glacis minéral derrière la grille permet aussi la fonction d'abreuvoir.

La mare d'Oneux peut se confondre avec une pâture, seul le muret maçonné sur l'un des cotés rappelle la fonction de mare



La mare d'Oneux est un vaste espace triangulaire clos de murets sur un côté, de haies taillées sur un autre et de clôture simple de pâture en troisième côté. Son fond n'est pas étanche, elle a une fonction de récupération des eaux pluviales. La végétation locale s'y plaît et, à défaut d'entretien, la parcelle terminera entièrement boisée. C'est un élément très riche pour la biodiversité et un maillon de la trame verte et bleue. La mare fut restaurée à l'occasion d'un chantier d'insertion en 1995-1996.

Structure et composition du paysage

Le village d'Oneux est particulier dans sa configuration éclatée en trois entités bâties ayant des caractéristiques très semblables. Chacune est implantée sur un coteau orienté au sud pour le Festel et Oneux ou à l'ouest pour Neuville. Dans chaque hameau il reste une mare ou sa trace. La mare était un élément présent dans la vie quotidienne du village, présente sur l'espace public, mais également dans les cours de ferme.

Dans ces régions peu approvisionnées en eau (les nappes phréatiques y sont très profondes), l'implantation à flanc de coteau permet de recueillir gravitairement une certaine quantité d'eau pluviale. L'usage le plus évident de ces mares est la fonction d'abreuvoir pour les animaux de la ferme, mais elles peuvent aussi être des pédiluves, des réserves en cas d'incendie, des réserves pour l'arrosage des jardins potagers ou d'agrément et pour le nettoyage des voiries. L'usage varie en fonction des époques et aujourd'hui, la nouvelle problématique de la Trame Verte et Bleue inscrit les mares de village au cœur d'un système et d'un maillage écologique qui dépasse très largement le cadre communal.



Vue aérienne et courbes de niveaux

En bleu : repérage des mares actuelles d'Oneux

La voie verte (en marron sur la carte)

«La traverse du Ponthieu» s'inscrit en fond de vallée sur les traces d'une ancienne voie ferrée



Cadastrage napoléonien de 1832. Les mares publiques et privées sont représentées en bleu (AD 80)

Les différents types de mares de la Somme ne sont pas tous représentés à Oneux. Il existe des mares « naturelles » ou « trous d'eau », là où la nappe affleure sur des poches ponctuelles d'argile. Il existe des mares artificielles à étanchéité naturelle type bentonite (argile traitée), des mares à étanchéité artificielle : bâche plastique, béton. Les rives peuvent être talutées, en glacis ou plage, verticales, en maçonnerie ou palplanches métalliques. A chaque usage et à chaque site sa forme.

Longtemps indispensables, elles ont été peu à peu délaissées, mais une conscience de leur valeur patrimoniale et écologique a conduit bon nombre d'élus et de techniciens à leur redonner une place d'honneur dans les campagnes picardes.

Actions et perspectives

- Entretien des maçonneries et de l'étanchéité pour la mare de Neuville.
- Préservation des mares et gestion raisonnée de la végétation intérieure et extérieure.
- Gestion de la qualité de l'eau par des plantes filtrantes et limitation des intrants chimiques et organiques.
- Inscription des mares dans le réseau Trame verte et bleue.
- Inscription des mares dans les plans de gestion et de lutte contre les risques d'inondation, même si les risques sont faibles

Sources :

- Les mares dans le département de la Somme. CAUE de la Somme 1996.
- Plan d'aménagement communal, Martel & Michel paysagistes DPLG. 2000. CAUE 80
- Le guide malin de l'eau au jardin : écologie et économie. Jean-Paul Thorez
- Information et documentations de la Ville d'Oneux

Fiche patrimoniale des mares
réalisée par SA Paysage

Partenaires financiers



Renseignements : 03 22 24 40 74

Crédits photos : Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées



La commune était fortement agricole. Aujourd'hui, un certain nombre de bâtiments (corps de ferme et granges) témoigne de ce passé.

La ferme d'élevage est le bâti le plus représenté sur la commune : elle comprend une maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation implantés sur une vaste cour ouverte. La grange en torchis, dépendance implantée à l'alignement de la rue, témoigne également de cette identité agricole.

Ces caractéristiques architecturales sont encore visibles sur certaines fermes et méritent ainsi d'être préservées comme témoin de l'identité locale.



Ancien petit corps de ferme route d'Auxi



Corps de ferme Grande rue, le Festel.



Grange en torchis, route d'Auxi

Plusieurs édifices se distinguent à l'échelle de la commune par leurs caractéristiques et leurs typologies architecturales.

A titre d'exemple, l'édifice dit « le château » route d'Auxi est remarquable par son volume et son architecture : de plan rectangulaire, le bâtiment comporte un étage et un comble éclairé par des lucarnes-pignon et surmonté d'un toit à demi-croupes couvert d'ardoises. Il est édifié en briques et en pierre de taille, et les baies sont en plein-cintre, en arc segmentaire avec encadrement en pierre de taille.



Vue de la façade principale du « château », route d'Auxi



Maison de maître à Neuville, route de Doullens

Outre les calvaires, la commune possède un patrimoine religieux important avec la présence de deux églises et d'une chapelle particulièrement remarquable par son architecture.



Eglise d'Oneux



Chapelle d'Oneux



Eglise du Festel



Eglise d'Oneux avant les restaurations
du 19^e siècle, collection Macqueron
© Bibliothèque municipale d'Abbeville



Chapelle d'Oneux, collection Macqueron
© Bibliothèque municipale d'Abbeville



Eglise du Festel, collection Macqueron
© Bibliothèque municipale d'Abbeville

Aux côtés du patrimoine architectural remarquable, la commune possède des éléments du petit patrimoine témoins de la vie quotidienne passée du village et qui aujourd'hui sont des points de repère de l'espace public.



Calvaire rue du Bois



Détail calvaire au Festel



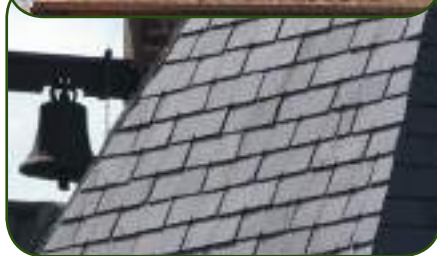
Puits au Festel



Ancien café d'Oneux

Les matériaux utilisés dans l'architecture traditionnelle sont les témoins du terroir local du Ponthieu.

Si le torchis constitue la technique traditionnelle de construction sur le Ponthieu, Oneux présente d'autres matériaux qui viennent diversifier le paysage architectural



Les toitures colorent également le cadre de vie : elles se présentent sous forme de panes flamandes, de couleurs rouges orangées pour les plus anciennes, ou d'ardoises pour les maisons de maître, les écoles ainsi que l'église



Le torchis est associé au bâti rural ancien. Il est le plus souvent recouvert d'un enduit à la chaux et associé à un soubassement et des pignons en brique



La brique est utilisée comme matériau de construction principale. Plusieurs corps de ferme et maisons de maître sont édifiés en briques, ainsi que des maisons datant de la reconstruction



Briques et silex sont également utilisés dans l'édification de certains bâtiments, tel que ci-contre, l'église du Festel



Briques et pierres calcaires viennent former des motifs géométriques sur le pignon de l'ancien presbytère



La pierre calcaire locale est notamment utilisée pour l'édification des bâtiments religieux (églises et chapelle), parfois associée à la brique

Le cadre architectural traditionnel est encore perceptible aujourd'hui, notamment par la présence de quelques corps de ferme et de granges.

Le paysage urbain témoigne de la diversité des époques de construction qui se côtoient dans le village, depuis le bâti agricole traditionnel jusqu'aux constructions contemporaines.



Rue du Général de Gaulle



Route d'Auxi



Rue du Bois



Rue du Bois



Route d'Auxi

- *Préservation et restauration du réseau de haies*
- *Valorisation de l'ancien courtil du Festel*
 - *Préservation des espaces boisés - bois d'Oneux, bois de Saint-Martin, espaces boisés de la vallée du Festel (protection contre l'érosion des terres, déplacement de la faune et de la flore, repère paysager...)*
- *Préservation des pâtures au coeur du village pour leur valeur historique, paysagère et environnementale*
- *Préservation et valorisation du patrimoine bâti d'intérêt local*
- *Préservation de l'identité et de l'ambiance rurale du village (préservation des accotements enherbés, peu de marquage au sol, etc.)*
- *Intégration des nouvelles constructions au sein des constructions traditionnelles (prise en compte des couleurs et matériaux traditionnels, forme et volumétrie des constructions traditionnelles)*



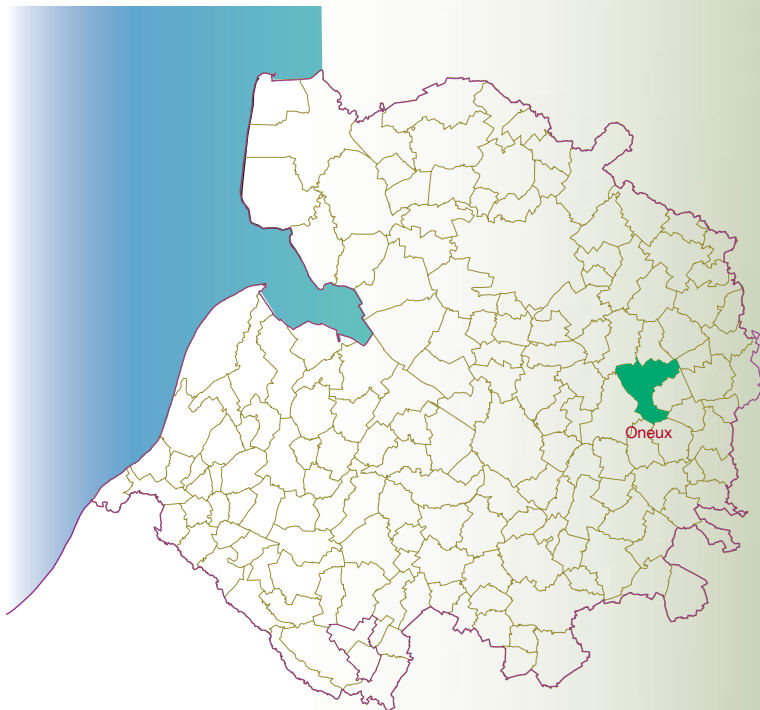
Plusieurs outils, qu'ils soient règlementaires ou qui relèvent d'initiatives locales, peuvent être utilisés pour préserver et valoriser les paysages et le patrimoine de la commune.

OUTILS REGLEMENTAIRES, comme les documents d'urbanisme

- identification des haies et bosquets comme « éléments [...] identifiés présentant un intérêt patrimonial et paysager » selon l'article R.421-263 du Code de l'urbanisme (Espace Boisé Classé)
- définition des zonages dans les documents d'urbanisme (zone agricole, zone naturelle)
- inventaire du patrimoine naturel et bâti qui pourra être validé par délibération du conseil municipal
- prescriptions architecturales dans le document d'urbanisme afin de préserver le patrimoine bâti et d'assurer la bonne intégration des nouvelles constructions dans leur environnement

OUTILS DE SENSIBILISATION

- élaboration d'un Schéma bocager et paysager (inventaire détaillé du bocage et des chemins, identification des opérations de plantation et campagne de plantation d'essences locales)
- réalisation de certains aménagements paysagers (plantation de haies d'essence locale), et maintien d'une intervention discrète sur l'espace public (accotements enherbés, peu de marquage au sol et de mobilier urbain) afin de préserver l'identité rurale de la commune
- projet pédagogique avec les scolaires ou les centres de loisirs sur le thème du patrimoine du village et des paysages
- mise en place d'une exposition sur les paysages et les patrimoines de la commune



Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé « Parc naturel régional » un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

Un Parc naturel régional a 5 grandes missions :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager de façon à maintenir la richesse écologique des milieux, à préserver ses ressources naturelles et à valoriser ses patrimoines.
- L'aménagement durable du territoire pour mettre en œuvre des projets dans le respect de l'environnement.
- Le développement économique et social pour assurer une qualité de vie et un développement respectueux de l'environnement.
- L'accueil, l'éducation et l'information pour favoriser le contact de ses habitants avec la nature et inciter ses visiteurs à découvrir son patrimoine.
- L'expérimentation pour contribuer à des initiatives nouvelles pouvant servir à d'autres territoires.

Le territoire du projet de Parc naturel régional de Picardie Maritime compte 167 communes et 128 000 habitants. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, l'on crée, l'on entreprend. Le Label « Parc naturel régional » pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.

Syndicat mixte
Baie de Somme 3 Vallées
8, Place du Général de Gaulle
80100 Abbeville
Tél. : 03 22 24 40 74
www.pnr-pm.com
Décembre 2013